

Questions orales

gouvernement a repoussé de plusieurs mois le dépôt des propositions de ces comités.

J'adresse ma question au premier ministre. Faut-il comprendre que le report des échéanciers du Comité ministériel sur les changements constitutionnels, annoncé hier par le premier ministre, s'explique par son incapacité à rallier les premiers ministres du Canada anglais autour d'une proposition de changements constitutionnels?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à dire au chef de l'opposition que cela nous fait bien de la peine de le voir quitter la scène fédérale.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Au cours des deux dernières années, j'ai eu beaucoup de plaisir à le rencontrer tous les jours et à répondre à ses questions. Alors, je lui souhaite toute la chance possible avec le mandat qu'il s'est donné hier, soit de s'occuper des vrais problèmes du Québec, la bonne administration et l'assainissement des finances publiques. Évidemment, il y aura quelqu'un d'autre ici à qui faire face dans quelques mois.

Mais pour répondre à la question, tout d'abord, nous avons toujours dit que nous étions prêts à faire des changements. Nous n'avons jamais promis de faire des changements constitutionnels, d'autant plus que j'ai promis, durant la campagne référendaire, que je ne ferais pas de changements constitutionnels ou que la Chambre ne serait pas saisie de changements constitutionnels si le gouvernement du Québec n'en voulait pas.

Hier, j'ai reçu la réponse du chef de l'opposition qui a dit qu'il ne veut absolument aucun changement constitutionnel. Donc, je ne suis pas très pressé, parce qu'il n'en veut pas et nous avons dit que nous n'en ferions pas sans leur appui.

Toutefois, il y a des changements qui peuvent être faits au point de vue administratif. Il y a des indications de volonté de la part du gouvernement fédéral qui peuvent être débattues dans cette Chambre et votées. J'ai dit que nous procéderions avec certains éléments d'ici Noël, et j'ai donné mandat au ministre des Affaires intergouvernementales et à son comité de me faire rapport d'ici Noël. Il ne s'agit pas de plusieurs mois; nous sommes déjà le 22 novembre et dans un mois, ce sera trois jours avant Noël. Alors, il ne s'agit pas de mois, mais de semaines, monsieur le Président.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, je constate la profonde tristesse qui abat le premier ministre à l'idée que je vais quitter la Chambre des communes, si c'est la volonté des membres du Parti québécois. Mais je veux lui dire qu'il ne s'ennuiera pas, je ne serai pas très loin.

J'ai écouté attentivement la réponse du premier ministre sur les changements qu'il ne compte plus faire. Est-ce que je me trompe, ou ai-je bien compris du premier ministre qu'il renonce maintenant, moins d'un mois après avoir promis de le faire, à faire des changements constitutionnels, qu'il n'envisagera plus que de maigres changements administratifs et qu'il va baptiser le

comité maintenant du nom de Comité ministériel sur les changements administratifs?

• (1420)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition retourne à ses habitudes de faire des affirmations concernant ce que nous avons dit. On sait que, durant la campagne référendaire, il a fait des affirmations absolument gratuites qu'on ne laissera plus passer à l'avenir.

Je n'ai jamais dit que nous allions changer la Constitution. Qu'il lise donc le discours que j'ai prononcé. J'ai dit que nous allions faire des changements à la fédération, constitutionnels si nécessaire, mais je n'ai jamais dit qu'ils allaient être constitutionnels. Et j'ai dit qu'il n'y aura pas de changements constitutionnels sans le consentement du Québec. Le chef de l'opposition a dit hier qu'il n'en veut pas. Il veut demeurer séparatiste, très bien pour lui. Alors nous allons en tenir compte et nous allons faire ce que l'on doit pour faire fonctionner la fédération et nous occuper des vrais problèmes, comme le chef de l'opposition l'a dit, nous occuper de création d'emplois, du bon fonctionnement des gouvernements et de la résolution des problèmes déficitaires du fédéral et des gouvernements provinciaux.

Si le chef de l'opposition veut vraiment s'attaquer à ces problèmes, nous serons prêts à collaborer avec lui.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, quel lamentable revirement. Si jamais je me rends à Québec, je pourrai dire à M. Johnson de ne pas s'énervier avec les changements qu'il attend du premier ministre.

Faut-il conclure, et il s'agit d'une question claire, parce que j'aurai au moins appris en cette Chambre, une façon de répondre aux questions. Une question claire: Faut-il conclure qu'à cette date, qui est celle de moins d'un mois après le référendum, après les discours que nous avons entendus du chef du gouvernement qui a promis tous les changements que le monde pouvait vouloir à Québec, à la fin de la campagne référendaire, est-ce qu'on peut comprendre qu'il renie ces changements qu'il a pris en catastrophe, à l'époque, et qu'il revient à sa stratégie qui consiste à endormir le Canada anglais et à ne rien offrir au Québec?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit dans mon discours des choses très simples, que moi-même et mon parti nous étions, dans le passé, nous sommes présentement et nous serons à l'avenir en faveur d'une société distincte pour le Québec, chose que le chef de l'opposition et son parti ont combattue dans l'Accord de Charlottetown.

De plus, durant le référendum, ils nous reprochaient de ne pas avoir réussi, alors qu'ils ont voté contre dans le référendum de Charlottetown et que tous les députés du PQ ont voté contre l'Accord du lac Meech à l'époque, à l'Assemblée nationale. Alors nous sommes encore, comme nous l'avons démontré à Charlottetown, en cette Chambre, pour la société distincte. Pour l'ajouter à la Constitution, il faut avoir le consentement du gouvernement du Québec. Or, le chef de l'opposition a dit qu'il